



Rencontre réseau dans le cadre de l'expérimentation conjointe à Manni, photo par Sigué Hamadé

Réseaux des Paysans Innovateurs et intensification agro-écologique

Du renforcement des réseaux à la promotion de l'intensification agro-écologique au Burkina Faso

OUATTARA Do Christophe, SIGUE Hamadé, TRAORE Oumarou Mahamane, BANGALI Siaka, OUEDRAOGO M. Mathieu
Contributeurs : KOURA Djibrillou, OUEDRAOGO Tasséré

COLLABORATIVE
CROP RESEARCH
PROGRAM

McKNIGHT FOUNDATION



KIT Royal
Tropical
Institute

PROLINNOVA
PROMoting Local INNOVATION
in ecologically-oriented agriculture and natural resource management


**VOISINS
MONDIAUX**
Stimuler les Gens - Renforcer les Communautés




RESEAU MARP BURKINA

Introduction

Les régions de l'Est et du Nord du Burkina Faso sont caractérisées par une dégradation des ressources naturelles aux conséquences socio-économiques non négligeables pour les populations. Face à ces conditions environnementales difficiles, les producteurs font preuve d'imagination pour restaurer la fertilité des sols et assurer une production suffisante pour couvrir leurs besoins notamment ceux liés à l'alimentation familiale.

Ainsi, les producteurs cherchent à la fois individuellement et collectivement des solutions et des adaptations face aux nouvelles réalités climatiques et environnementales. Ils ont perçu la nécessité de se regrouper pour unir leurs forces et être des partenaires crédibles pour les différentes structures d'encadrement (services techniques, collectivités territoriales, ONG, associations).

L'histoire de la vulgarisation agricole au Burkina Faso a montré que l'accent avait été mis sur le transfert des technologies privilégiant l'organisation des producteurs en associations ou groupements en fonction des différentes filières de production. Mais avec l'évolution du système, les structures d'accompagnement publiques et privées ont commencé à accorder une importance particulière aux savoirs et savoir-faire endogènes.

Dans le cadre du projet Strengthening Farmer-led Research Networks for agroecological intensification in Burkina Faso and Mali (FaReNe) dont la thématique majeure est l'intensification agro-écologique, le renforcement a ainsi concerné trois réseaux de paysans innovateurs dans les communes de Manni, Gourçy et

Gomponsom. A Manni, où il n'existait pas d'organisation spécifique pour la promotion des innovations locales, surtout dans le domaine des technologies de la Conservation des Eaux et des Sols/Défense et Restauration des Sols (CES/DRS), un réseau de paysans innovateurs a été créé. A Gomponsom, une organisation dénommée « Association Koumbi Naam de Gomponsom pour le Sahel » (AKNGS) est déjà en place depuis environ 20 ans et mène des actions de protection et de restauration de l'environnement afin de disposer de produits et services écosystémiques. À Gourçy, un réseau de paysans innovateurs est également déjà en place depuis 11 ans pour la conduite d'innovations locales dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages (voir encadré 1). Pour ces deux réseaux, il s'agissait de renforcer les liens existants en mettant en place des organes de gouvernance comme le préconise la nouvelle réglementation en la matière, afin d'acquiescer une plus grande autonomie de fonctionnement.

Parmi les objectifs des trois réseaux, on peut mentionner: (i) la contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, au processus de développement durable et à l'intensification agro-écologique; (ii) la création d'un cadre de concertation et d'un environnement favorable au développement et à la valorisation des savoirs locaux et des innovations paysannes; (iii) la promotion du savoir et du rôle des paysans dans le domaine de la recherche-développement et la valorisation des innovations technologiques en milieu rural. La mise en réseau permet à un certain nombre d'acteurs d'agir en concertation afin de représenter leurs intérêts au niveau national et d'être formellement reconnus.

Encadré 1 | **Bref historique du processus de promotion des innovations paysannes**

Le processus a été entamé en 1993 avec les projets « Agro-forestier/Oxfam » et « CES II » qui ont initié des formations en Développement Participatif des Technologies (DPT) et sur les technologies de Défense et Restauration des Sols/Conservation des Eaux et des Sols (DRS/CES) dans la région du Nord du Burkina Faso.

En 2007, le PROFEIS (Promouvoir l'Expérimentation et l'Innovation paysannes au Sahel) a été créé au Burkina Faso sous l'égide de Prolinnova International avec comme principaux membres fondateurs Réseau MARP-Burkina, Voisins Mondiaux et Diobass Burkina Faso. En 2009, le projet « Initiative Reverdir le Sahel » a été lancé et a contribué à l'identification, à la formation et à l'accompagnement des paysans innovateurs et à leur organisation en réseaux.

Acteurs de la mise en œuvre

Les ONG partenaires Voisins Mondiaux, Réseau MARP-Burkina et Diobass Burkina Faso apportent leur soutien aux populations cibles de leur zone et encadrent les paysans innovateurs. Les ONG ont mobilisé une personne ressource spécialiste en réseau afin d'assurer les sessions de sensibilisation, d'animer les formations et d'élaborer les statuts et règlements intérieurs des réseaux.

Les encadreurs agricoles - agents de l'Agriculture, de l'Environnement et de l'Élevage - assurent l'appui-conseil sur l'organisation des groupes et les formations techniques spécifiques, la vulgarisation des bonnes pratiques agricoles et de conservation des ressources na-

turelles. L'administration générale (Haut-commissariat et commune) est aussi impliquée dans les processus de formalisation des réseaux pour assurer la gestion des organisations, la délivrance des titres officiels de reconnaissance (récépissés) et des soutiens divers.

Les acteurs principaux des réseaux sont les paysans innovateurs (hommes et femmes) membres des réseaux qui partagent leurs savoirs et savoir-faire. Ils sensibilisent les autres paysans, participent à la formation des pairs et au processus d'innovation locale. Ces paysans ont pris conscience des changements climatiques et de l'action anthropique qui affectent les ressources naturelles.

Processus de formalisation des réseaux

Le projet FaReNe a choisi trois zones d'intervention, Gnagna, Passoré, et Zondoma avec comme objectif majeur le renforcement des réseaux de recherche dirigés par les agriculteurs en lien avec l'intensification agro-écologique. Un état des lieux des organisations paysannes dans les trois zones d'intervention du projet a été dressé par une personne ressource spécialiste des organisations avec pour objectif de faire ressortir les forces et les atouts et aussi les contraintes des organisations de producteurs existantes.

En ce qui concerne les activités spécifiques de la formalisation des réseaux, il faut mentionner que plusieurs étapes ont été mises en place :

- La rencontre de cadrage avec les partenaires du projet (Voisins Mondiaux, R-MARP, DIOBASS et les associations) afin de débiter le processus de soutien et de formalisation aux réseaux.
- Les rencontres avec les acteurs terrains (PI, représentants terrains des partenaires du projet, les services de soutien aux producteurs, etc.) sur le réseautage et la mise en place du FIL dans les régions du Nord et de l'Est. Les différents lieux d'activité du projet ont ainsi pu être visités.
- L'analyse des données secondaires et primaires collectées et la rédaction des versions préliminaires pour le réseautage des paysans innovateurs et de gestion opérationnelle du FIL.
- La restitution des documents provisoires aux partenaires et acteurs terrains.

- La finalisation des documents de gestion du FIL et de mise en place des réseaux.
- L'élaboration des statuts et règlements intérieurs des réseaux pour un bon fonctionnement et une bonne gouvernance.
- La restitution et l'amendement des statuts et règlements intérieurs.
- La tenue d'assemblées générales pour la mise en place de bureaux exécutifs.
- L'élaboration du procès-verbal et l'envoi du dossier de reconnaissance à l'administration pour l'obtention de récépissé.
- La publication au journal officiel.

Pour la constitution du réseau à Manni, un soutien particulier a dû être offert. Suite aux missions d'appui-conseil menées par Voisins Mondiaux à Manni et au travail de la personne ressource, une assemblée générale constitutive du réseau a été organisée pour la mise en place d'un Bureau Exécutif composé de neuf membres, dont deux femmes. À Manni, les textes des statuts et règlements intérieurs ont été validés en assemblée générale par les paysans membres du réseau. Ensuite, le dossier a été introduit pour la reconnaissance officielle auprès de l'administration (récépissé n° 2017-012/ MATD/ REST/ PGNG/ HC). Cette reconnaissance permet au réseau d'agir dans la légalité en tant que personne morale et d'assumer ses responsabilités en toute circonstance. Elle peut être considérée comme l'acte de naissance de la structure et permet également de protéger les intérêts et les droits sur les innovations, et d'accéder à des soutiens divers pour plus d'autonomie.

Des séances de sensibilisation/formation sur les textes régissant les organisations de producteurs ont été tenues dans les 3 zones : Manni, 20 participants, Gomponsom, 21 participants, Gourcy, 13 participants, et animées par la personne ressource spécialiste avec l'accompagnement des ONG partenaires et les encadreurs agricoles. Les statuts et règlements intérieurs ont été également élaborés par la personne ressource en soutien aux réseaux. Pour les cas de Gomponsom et Gourcy, il a fallu adapter les statuts et les règlements intérieurs à la nouvelle loi (064-CNT) pour la mise en place des nouveaux organes de gouvernance et un meilleur fonctionne-

ment des réseaux. Au niveau de Gomponsom, après l'assemblée générale, le procès-verbal, les statuts et les règlements intérieurs ont été soumis à l'administration pour la reconnaissance officielle. À Gourcy, le processus est en cours.

En outre, les réseaux ont bénéficié des autres actions de renforcement des capacités : formation en gouvernance associative et plaidoyer à Manni et à Gourcy, voyage d'échange d'expériences au Mali pour les paysans innovateurs du Burkina Faso, rencontres des membres du réseau et mise en place de formations par les pairs.

Résultats

Au niveau des résultats, il convient de souligner d'abord l'existence et le fonctionnement des réseaux de paysans innovateurs dans les trois zones : Manni (26 hommes, 4 femmes), Gomponsom (920 hommes, 1 300 femmes), Gourcy (40 hommes, 20 femmes).

Certains membres des réseaux sont devenus des experts paysans dans le domaine agro-sylvo-pastoral. Ils assurent les formations, l'appui-conseil aux autres producteurs dans et à l'extérieur de leur zone. Le président du réseau du Zondoma a formé en Conservation des eaux et des sols/Défense et Restauration des Sols (CES/DRS) 24 paysans de 6 villages de la commune de Kiembra (région Boucle du Mouhoun), 20 paysans/paysannes à Arbolé (Nord), paysans dans les régions du Centre Nord, 16 paysans du Sahel, etc. À Gomponsom, un expert paysan a assuré la formation de 300 femmes bénéficiaires du « programme intégré de lutte contre le travail des enfants dans les mines » dans la région du Centre-Nord en techniques de maraîchage en saison des pluies et de restauration des sols dégradés.

Le président du réseau de Manni est reconnu par ses pairs comme formateur en CES/DRS. Ses voisins l'ont imité et ont reproduit ses innovations dans leurs champs et celui-ci est sollicité par les paysans des autres villages pour les aider à implanter les combinaisons de technologies CES/DRS. Tout ceci participe à la valorisation des savoir-faire endogènes dans la récupération des terres dégradées dans 4 villages de la commune de Manni.

Le réseau du Zondoma a été renforcé à tel point qu'il agit comme prestataire de service par le biais de

contrats de partenariat signés avec les ONG et les projets et institutions de développement et de recherche comme Africare, PDRD/FIDA et INERA.

Certains membres ont vu leurs contributions au développement reconnues au niveau national à travers des distinctions décernées par les autorités, comme par exemple la décoration successive de 2 Présidents du Réseau du Zondoma lors de la Journée Nationale du Paysan et de la Fête Nationale.

Des membres des trois réseaux occupent des postes à responsabilités dans les organisations de producteurs au niveau provincial et régional, notamment celui de président de l'union provinciale des producteurs semenciers du Zondoma filière niébé, celui de président de l'Union régionale des semenciers du Nord, et celui de vice-président de la chambre régionale d'agriculture du Nord.

Les réseaux eux-mêmes organisent des foires aux innovations et des concours de meilleurs innovateurs. Ils ont par exemple organisé la Journée du Niébé (le 28 mai 2018 à Gourcy), la journée des semences améliorées (en juin 2017 à Gourcy), les foires aux innovations (en 2009, 2015 et 2018 à Gourcy) et la foire de la tomate de Yako.

Les réseaux des paysans innovateurs ont acquis le leadership dans le processus du Développement Participatif de l'Innovation (DPI), de la diffusion des innovations et de la gestion du Fond d'appui à l'Innovation Locale (FIL). Les réseaux ont eu un impact positif sur la diffusion des innovations et la co-création.

Les actions de restauration entreprises par les réseaux ont permis la transformation de l'environnement (récupération des terres dégradées, restauration de la fertilité des sols), le développement du couvert végétal (herbacé et arboré), l'amélioration de la productivité des terres et la mise en place de forêts privées.

C'est la formalisation des réseaux qui permet réellement de prendre un rôle si important dans la société car elle entraîne une reconnaissance des réseaux, de leurs membres et de leurs capacités.

Défis rencontrés

En termes de difficultés, il convient de souligner au niveau du fonctionnement des réseaux le faible engagement des jeunes qui préfèrent travailler sur les sites aurifères pour gagner plus d'argent. Une alternative serait d'accroître les échanges inter-réseaux et d'engager des actions de visibilité et de plaider ainsi que de s'assurer que l'agriculture et les réseaux offrent des possibilités intéressantes pour les jeunes.

En ce qui concerne les conditions sous-jacentes aux réseaux et à leurs membres, on remarque un certain nombre de contraintes. D'abord, la sécurisation foncière et la gestion des ressources naturelles sont des défis importants pour les producteurs membres des réseaux. Certains membres, non propriétaires terriens, doivent souvent subir le retrait de terres après qu'ils aient investi dans les aménagements. Il existe aussi des conflits liés à la gestion/propriété des arbres sauvegardés issus de la Régénération Naturelle Assistée (RNA) qui sont généralement considérés comme des ressources naturelles appartenant à tout le monde. Il y a lieu de mettre en place des mécanismes locaux concertés de gestion foncière.

D'autre part, la pratique de la RNA en vertu de la loi forestière (Code forestier) demeure un autre défi. Certains membres des réseaux sont verbalisés (amendes pécuniaires) par les services des Eaux et Forêts pour infraction à la législation parce qu'ils procèdent à l'élagage des arbres, assimilé à une mutilation. Il y a lieu de renforcer la communication et le plaider pour une meilleure collaboration entre les réseaux et les services forestiers.

Par ailleurs, l'adoption des technologies/techniques se fait en fonction des ressources et des capacités des paysans. Pour ce faire, ces derniers recherchent le meilleur compromis pour une adoption adaptée à leur contexte.

Témoignage du Président du réseau des paysans innovateurs de la région de l'Est : BOURGOU Limani

Avant, nous travaillions de façon isolée et désorganisée. Mais aujourd'hui, avec le soutien du projet, nous avons compris la nécessité de nous organiser en un réseau de paysans innovateurs dont je suis le président. Ce réseau nous a permis de mieux nous connaître, de nous rapprocher davantage, de renforcer la solidarité et de partager nos connaissances. Ce réseau a aussi permis d'identifier un groupe de paysans expérimentateurs répartis dans 4 villages voisins, pour nous accompagner dans la recherche de combinaisons des technologies les mieux adaptées pour améliorer les rendements agricoles et nos conditions de vie.

Les mauvaises pratiques dans l'exploitation des ressources naturelles (actes de vandalisme, coupes abusives du bois vert, défrichements anarchiques, émondage des arbres) et la pression animale sur les ressources naturelles posent également problème. La sensibilisation sur les bonnes pratiques dans l'exploitation des ressources naturelles pourrait constituer une solution.

La mise en place d'organes de gestion et de bonne gouvernance est impérative au bon fonctionnement des réseaux. D'autre part, pour que le réseau soit attractif, il est nécessaire d'offrir une valeur ajoutée aux membres, sinon le réseau n'arrivera pas à pérenniser ni à se renouveler.

Leçons apprises

Le réseau est d'une part un cadre adéquat de partage et d'apprentissage mutuel, et d'autre part un moyen de renforcer les liens entre les producteurs, l'encadrement agricole et la recherche.

Il existe des prérequis importants pour permettre le bon fonctionnement des réseaux qui sont entre autres : la bonne gouvernance, le leadership des principaux responsables, la non interférence de certaines autorités locales et le non cumul de responsabilités dans plusieurs organisations de paysans, afin d'éviter des conflits de compétences et l'inefficacité.

L'approche participative prend du temps et nécessite de la patience et une certaine souplesse en vue d'atteindre les résultats avec le plus grand nombre, ce qui est souvent incompatible avec les plannings des projets où les actions sont limitées dans le temps, selon un calendrier précis.

L'intégration agriculture – élevage est un déterminant de l'équilibre dans le système de production agricole dans la mesure où les sous-produits de l'une servent à l'autre et vice-versa.

Publication Février 2019

Contributeurs : Assétou Kanouté, Bangali Siaka, Bourama Diakité, Dommo Timbely, Djibrillou Koura, Genevieve Audet-Bélanger, Laurens van Veldhuizen, M'Famara Soumare, Ouattara Do Christophe, Ouédraogo M. Mathieu, Samba Traore, Sigué Hamadé, Souleymane Diarra, Tasséré Ouedraogo, Traoré Oumarou Mahamane

Cette publication est le résultat du projet *Strengthening Farmer-led Research Networks for agroecological intensification in Burkina Faso and Mali* (FaReNe) qui a été possible et réalisée à travers le Collaborative Crop Research Program (CCRP) de la Fondation McKnight et sous l'égide de ProInnova. Le projet vise à renforcer

et à soutenir les réseaux de recherche dirigés par les producteurs, dans le cadre duquel les petits exploitants mènent des expérimentations conjointes, dirigées par les producteurs en collaboration avec des chercheurs pour l'intensification agro-écologique. Le tout s'appuie sur les connaissances et les innovations locales. La publication suivante n'aurait pas été possible sans la participation active des partenaires de FaReNe. Le *Royal Tropical Institute* s'est chargé de la facilitation du processus d'atelier d'écriture et l'édition générale du document.

Édition française : Sarah Gailhac <http://sarahgailhac.com>

Design : Anita Simons <https://symsign.nl>